



LISTE DES DELIBERATIONS

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du 8 novembre 2022 à 18h00

Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS

ADMINISTRATION GENERALE

DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

VOTE DU PV : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 4 OCTOBRE 2022

Le bureau de communauté approuve à l'unanimité le procès-verbal du bureau communautaire du 4 octobre 2022.

MARCHES PUBLICS

DELIBERATION 2 : MARCHE N°2022-31 : FOURNITURE ET DEVELOPPEMENT D'UNE SOLUTION DE GESTION DES DONNEES D'AUTOSURVEILLANCE – ATTRIBUTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 3 : ACHAT DE TROIS BUS STANDARDS A L'UGAP (DEVIS N°36748358)

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 4 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SDES POUR L'ACHAT D'ELECTRICITE ET DES SERVICES ASSOCIES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

PATRIMOINE

DELIBERATION 5 : RETROCESSION DES PARCELLES AA26, ZH 84, 109, 128 ET 129 SITUEES SUR LA COMMUNE DE SERRIERES-EN-CHAUTAGNE (PARC D'ACTIVITE LE MULTIPOLE) A CHAMBERY GRAND LAC ÉCONOMIE

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 6 : CESSION DES LOTS 8 ET 15 (LOT 3P) A LA COPROPRIETE LE MULTIPOLE (SERRIERES EN CHAUTAGNE) POUR INTEGRATION AUX PARTIES COMMUNES

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DEPLACEMENTS



LISTE DES DELIBERATIONS

DELIBERATION 7 : CONVENTION RELATIVE A L'EXTENSION DE LA LIGNE A ENTRE L'ARRET « TECHNOLAC » ET L'ARRET « PLAGE » ENTRE GRAND LAC ET GRAND CHAMBERY

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 8 : CONVENTION DE FINANCEMENT DE LA LIGNE 40 ENTRE LACS - ANNECY AVEC GRAND ANNECY

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

ASSAINISSEMENT

DELIBERATION 9 : VENTE A LA SCI CANDEL DES PARCELLES C 1230 ET C 1966 SITUEES SUR LA COMMUNE DE BRISON SAINT INNOCENT

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

EAU

DELIBERATION 10 : MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ECONOMIES D'EAU : RESTRUCTURATION DU RESEAU D'EAU POTABLE D'AIX-LES-BAINS – BOULEVARD DES ANGLAIS - DEMANDE DE SUBVENTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

DELIBERATION 11 : SOLUTION DE GESTION DES DONNEES D'AUTOSURVEILLANCE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.